

DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR DU PARC BLANDAN



Réunion de présentation
du programme
d'aménagement du parc

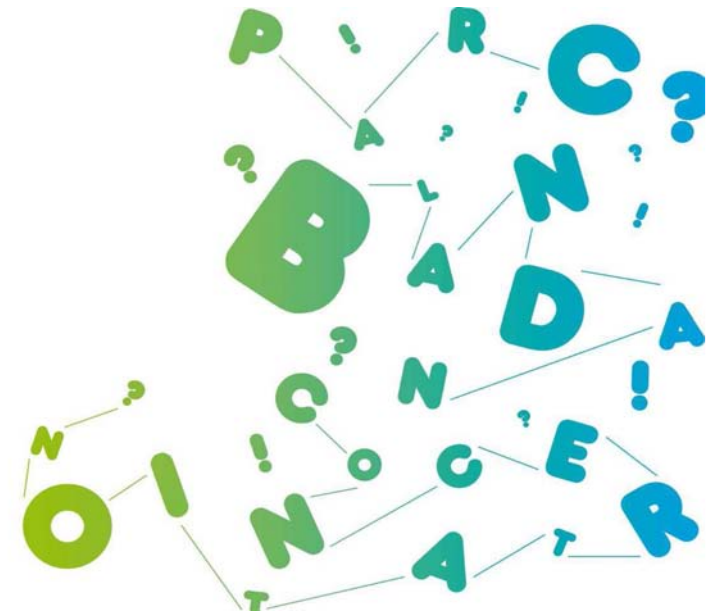
Jeudi 8 juillet 2010



DEROULE REUNION DE PRESENTATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU PARC BLANDAN

le 8 juillet 2010

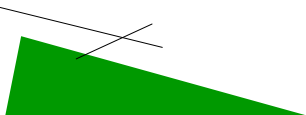
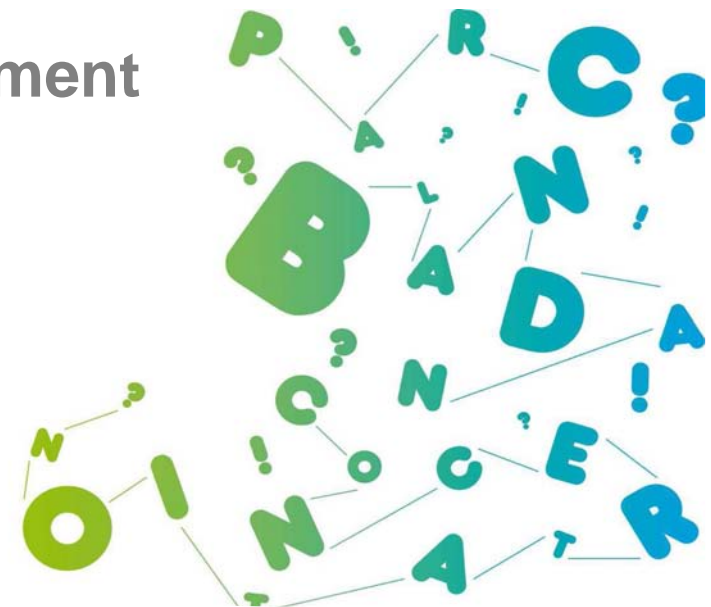
- Accueil
- Les orientations programmatiques retenues
- Les prochaines étapes de la concertation
- Clôture





PROJET PARC BLANDAN

- **Objectifs généraux**
- Le programme d'aménagement
- Planning de réalisation





Les 4 entités spatiales

■ *L'esplanade*

- 6 hectares
- Un espace central minéral de 2,3ha, structuré par le bâti et les arbres d'alignement
- une place publique déjà ouverte au public depuis juillet 2009

■ *Le fort bastionné*

- une situation au cœur du site, et en belvédère, délimité par les fortifications
- un patrimoine végétal en pourtour
- une entité avec un fort potentiel de transformation

■ *Les douves*

- 6,5 ha libérés de constructions
- un secteur identifié par son potentiel de biodiversité
- une entité en interface avec la ville et ses nuisances acoustiques notamment

■ *Le château*

- Une entité autour d'une construction patrimoniale emblématique

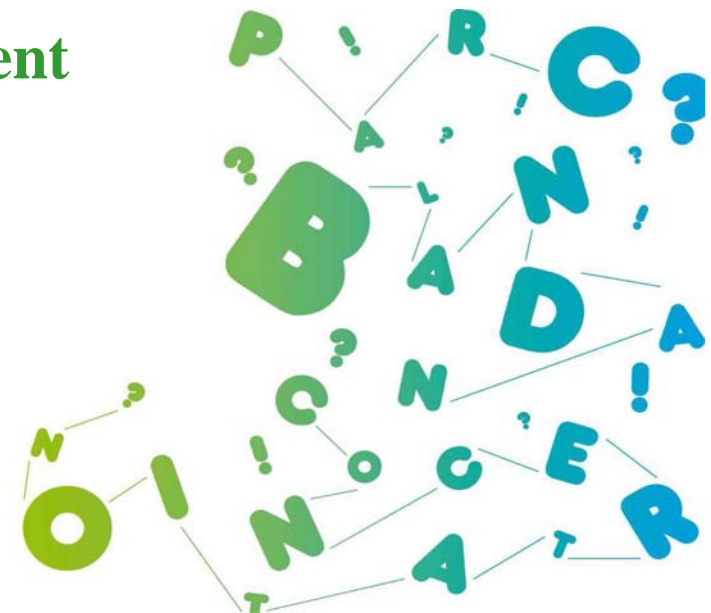


LES OBJECTIFS DU PROJET

- Créer un parc de nature au coeur d'un secteur urbain dense, dans une démarche de développement durable (de la programmation, à la gestion en passant par la conception)
- Créer un espace inter quartier, polyvalent, pouvant accueillir des animations et évènements
- Créer un parc singulier, et complémentaire des autres parcs lyonnais, qui compose avec les spécificités du site :
 - histoire et origines,
 - patrimoine bâti
 - nature et biodiversité,



- Objectifs généraux
- **Le programme d'aménagement**
- Planning de réalisation



LES ATTENTES EXPRIMEES EN REUNIONS DE CONCERTATION

1 - Un parc public et tout public. Un parc d'échelle intermédiaire, construit à partir des entités du lieu, pour répondre aux attentes des usagers, sans morceler le parc, ni privatiser son usage et donnant sa place à l'intergénérationnel.

2 - Un parc écologique, qui joue un rôle de poumon vert, végétalisé, qui laisse sa place à la biodiversité, qui soit propice à l'éducation à l'environnement.

3 - Un parc accessible : travailler à de nouvelles ouvertures pour être perméable aux différents quartiers, avec une place pour les modes doux.

4 - Un parc vivant et animé : rôle particulier de l'esplanade et des bâtiments conservés autour de la place d'armes, accueillant des événements ponctuels

5 - Un parc clos, avec une clôture améliorée qui soit un élément d'embellissement et de protection.

6 - Un parc qui valorise son bâti : préservation du château, valorisation des autres éléments patrimoniaux, mais dans l'idée de diminuer la place du bâti et de la conserver plutôt en périphérie du parc.



UN PARC PUBLIC, TOUT PUBLIC



Un parc original construit
sur les fondements de
son identité

Une place publique animée

Superficie

6,5 hectares + 2 parvis (Sardou et Repos)

Une vocation : des usages et des animations

Lien interquartier,

Place d'animation dans un environnement protégé des nuisances de la ville

Offrant des équipements de jeux

Accessibilité PMR

⇒ 2 ha de la place d'armes restant dégagés pour accueillir des animations

Ambiances

⇒ Une place à dominante minérale, un traitement simple, permettant l'installation d'animations, de l'éclairage public, mobilier urbain, quelques équipements de jeux intégrés dans un cadre plus végétalisé en transition avec le parc

Maintien des bâtiments patrimoniaux qui cadrent la place, dont les activités s'ouvrent sur la place d'armes



Superficie

10 hectares

Une vocation principale : la nature

Décliné dans la phase conception /gestion et intégrant une pédagogie/signalétique

deux entités complémentaires et contrastées.

1- Une zone de nature et de biodiversité dans les douves

2- un fort bastionné en position de belvédère

Trois accès

- dans l'axe de la rue Lamotte,

- sur la rue V. Sardou

-l'autre sur le Bd Tchécoslovaques (avec un aménagement en deux temps) possible

Des usages multiples

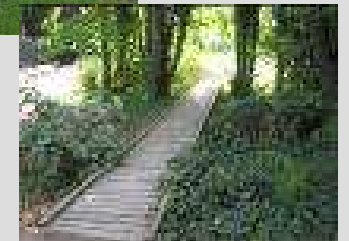
espaces de calme et zones plus animées

Des équipements en quantité mesurée et en compatibilité :

Aménagement d'aires ludiques intégrées au site et au concept

Aménagement d'un parcours sportif s'appuyant sur les boucles préexistantes

Pas d'équipement en super structure standardisé ni de city stade

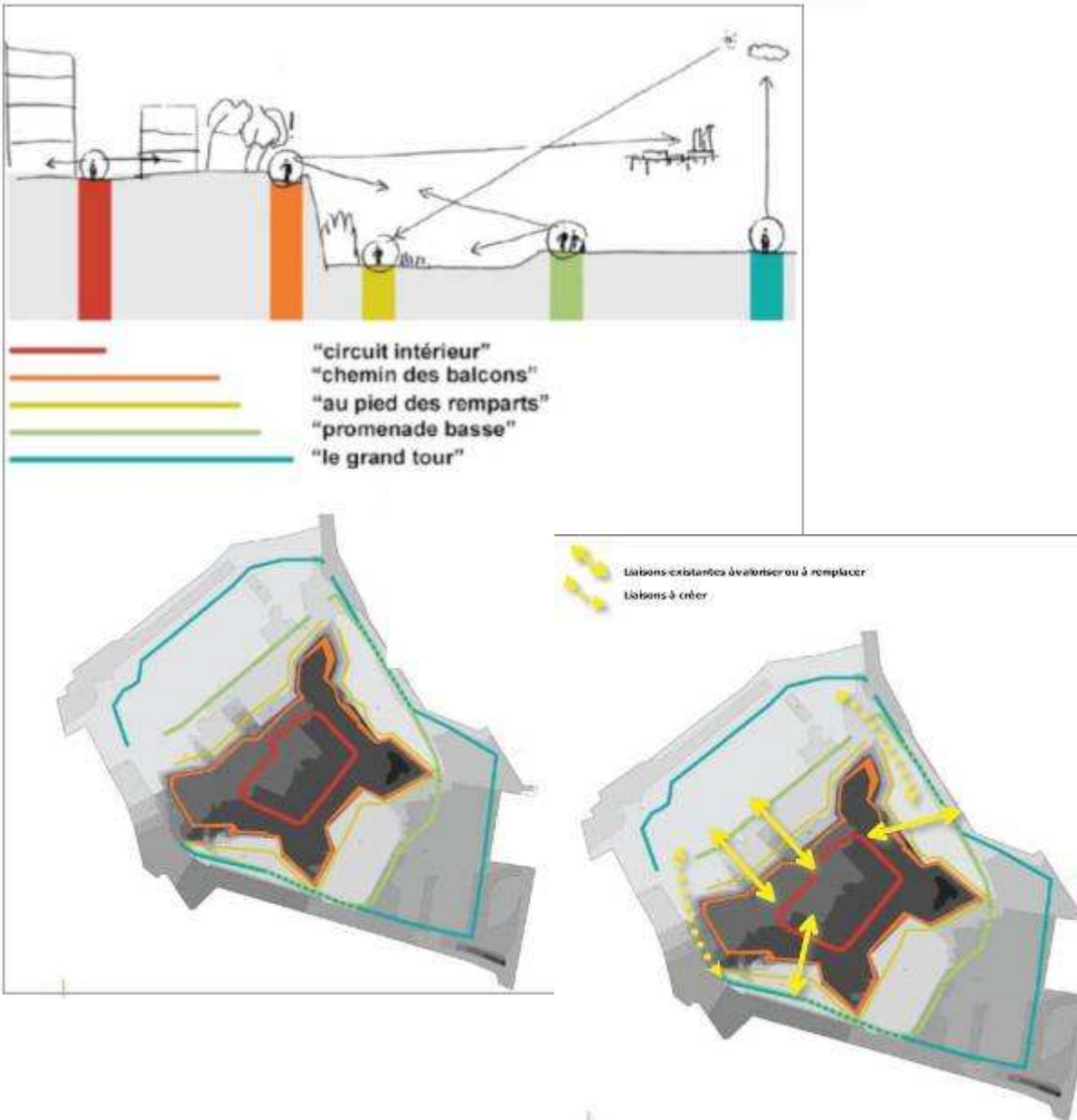


UN PARC A VIVRE

Des parcours destinés à la promenade ou à la pratique sportive de loisirs

Différentes boucles concentriques qui s'appuient sur les unités paysagères et la topographie existante

La création de liaisons pour passer d'une entité à une autre



UN PARC ACCESSIBLE



1 - L'entrée principale

Un parvis piétonnier, libéré du stationnement, dégagé des accès de service, dimensionné en fonction du futur front bâti

2 - L'entrée Sardou

Un parvis en vis-à-vis du futur groupe scolaire V Sardou

3 - L'entrée Lamotte

La création d'une entrée pour une accessibilité indépendante du château, du fort et des douves

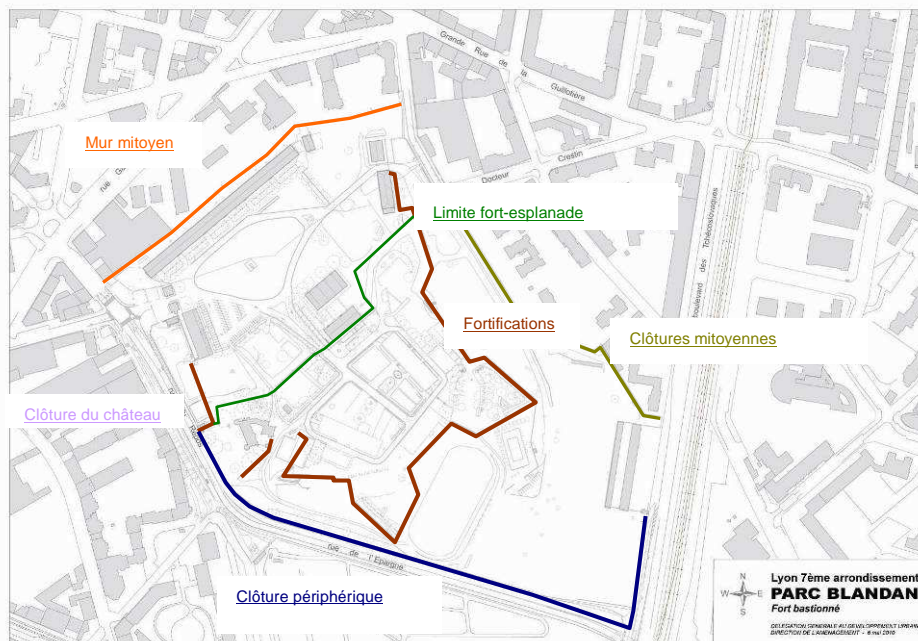
4 - L'entrée Tchecoslovaques

Une entrée à positionner avec l'accessibilité depuis T4 et le 8^{ème} adt, en lien avec le futur projet de maison des fêtes et des familles

Préoccupations fonctionnelles

Mise en place d'une clôture qui participe à l'identité du parc,

Mise en place de clôtures qui permette de fermer le parc la nuit, indépendamment de l'esplanade active



UN PARC URBAIN



- Un parc pour les piétons, accessible pour tous
- Un parc accessible aux vélos sans aménagement spécifique
- Un parc interdit à la circulation motorisée (hors service et sécurité)
- Une voie de service en arrière du casernement
- Un parc sans stationnement dans son enceinte

UN PARC A VIVRE



Intégration du patrimoine bâti et historique

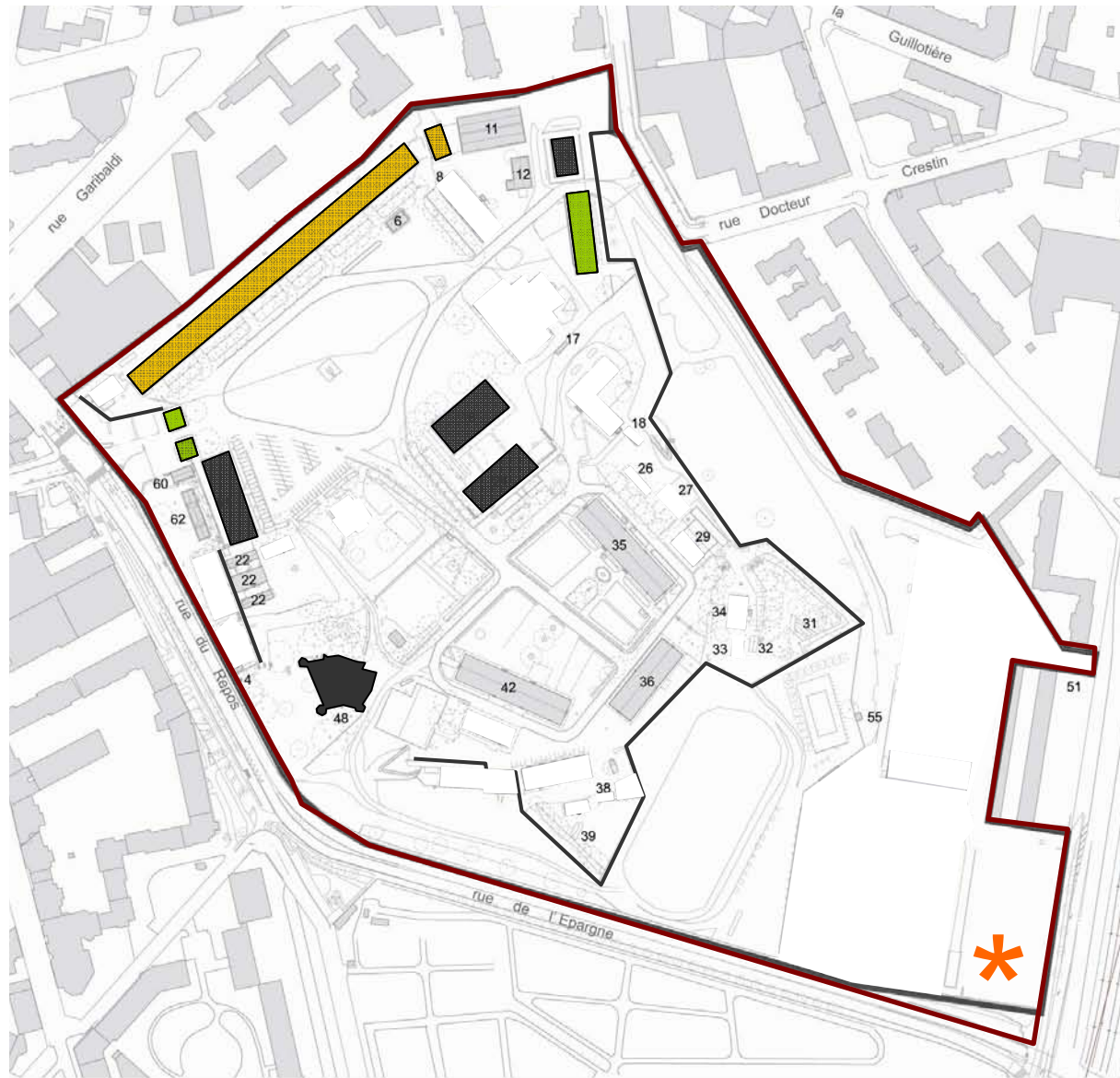
- la spécificité de ce site
- reconversion confirmée des bâtiments d'intérêt patrimonial



Développant dans le parc des services et équipements

- dans les bâtiments (toilettes, point d'eau, sécurité...)
- dans les espaces extérieurs (jeux, parcours de santé...)
- dans l'accueil d'animations



UN PARC QUI VALORISE LE BÂTI



Réhabilitation des bâtiments à forte valeur patrimoniale


Le château Lamotte
Les fortifications
Les pavillons
Le magasin
Le grand casernement
La poudrière
Les écuries

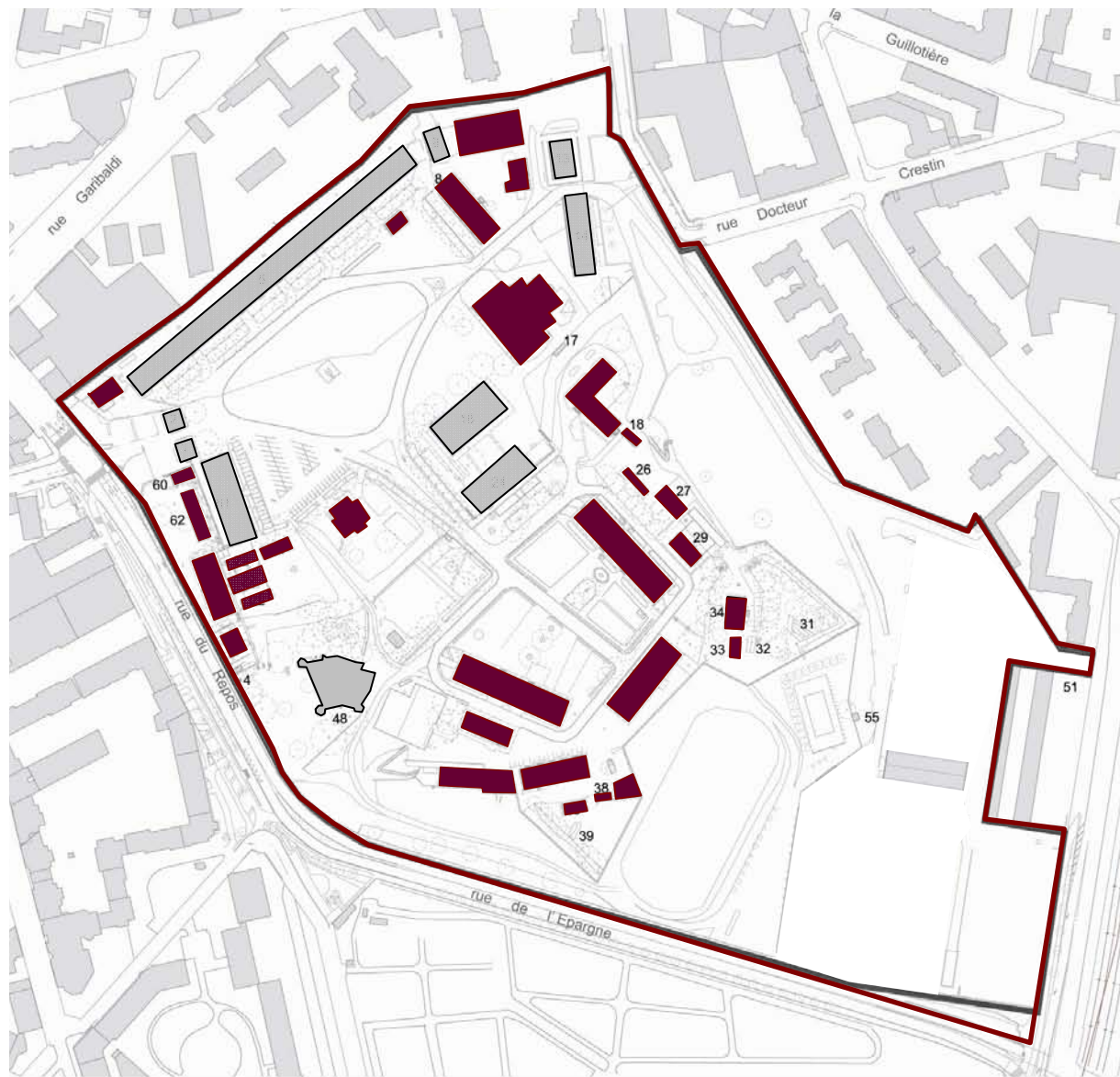
Les occupants actuels

-  Dépôt espaces verts - Ville de Lyon
-  Université Lyon 2

⇒ **Des porteurs de projet publics ou privés à identifier pour chacun des bâtiments conservés**



⇒ **Des projets de réhabilitations qui devront s'intégrer et se coordonner avec le projet de Parc**

 Emplacement de la future salle des fêtes et des familles



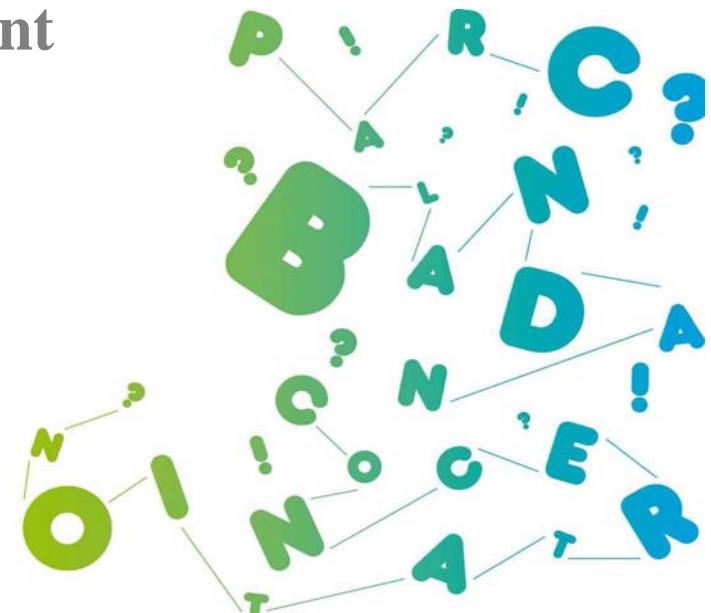
Démolitions

Décision démolitions des bâtiments de 3^{ème} et 4^{ème} catégories

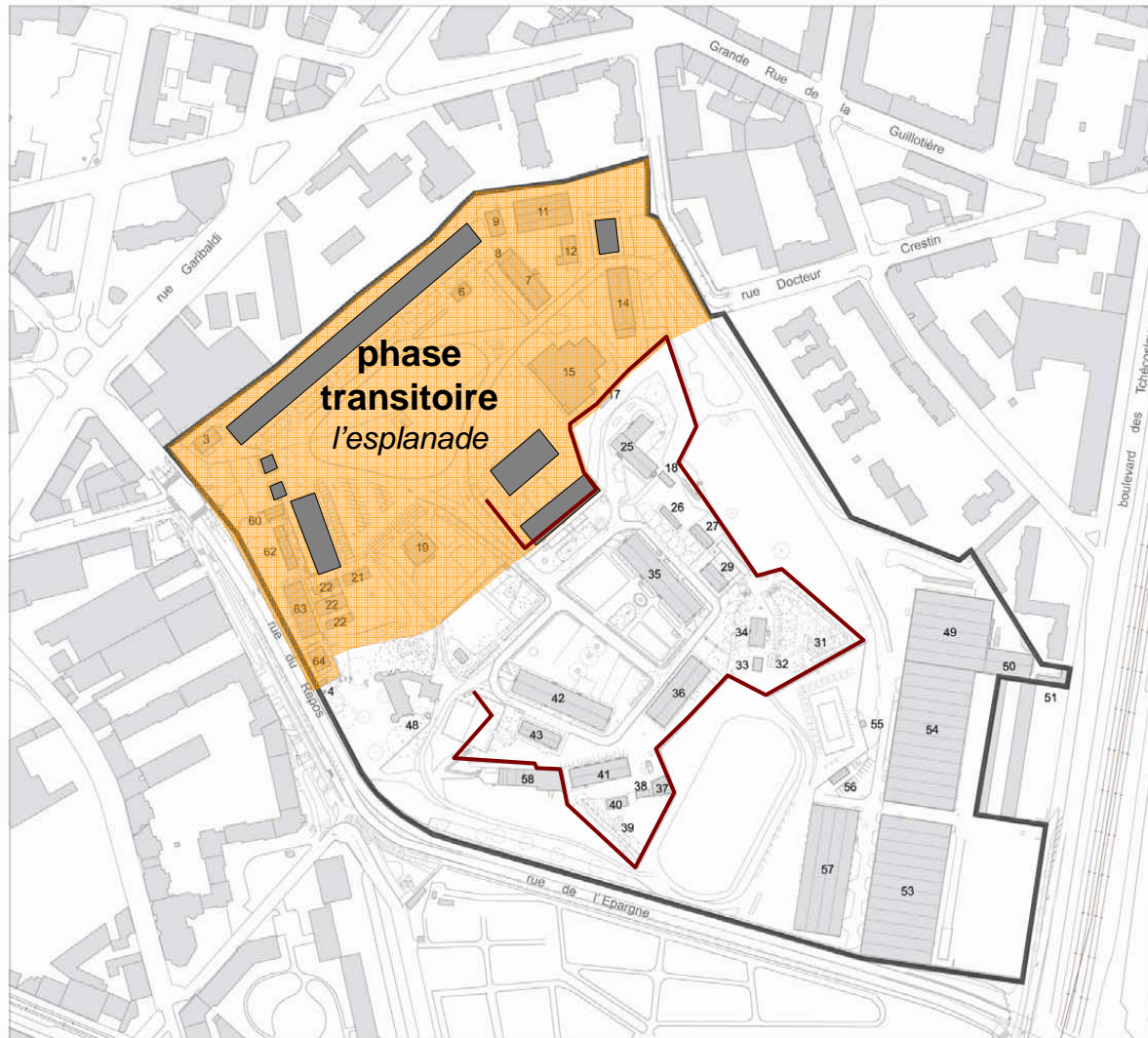
-  Bâtiments démolis
-  Bâtiments conservés



- Objectifs généraux
- Le programme d'aménagement
- **Planning de réalisation**



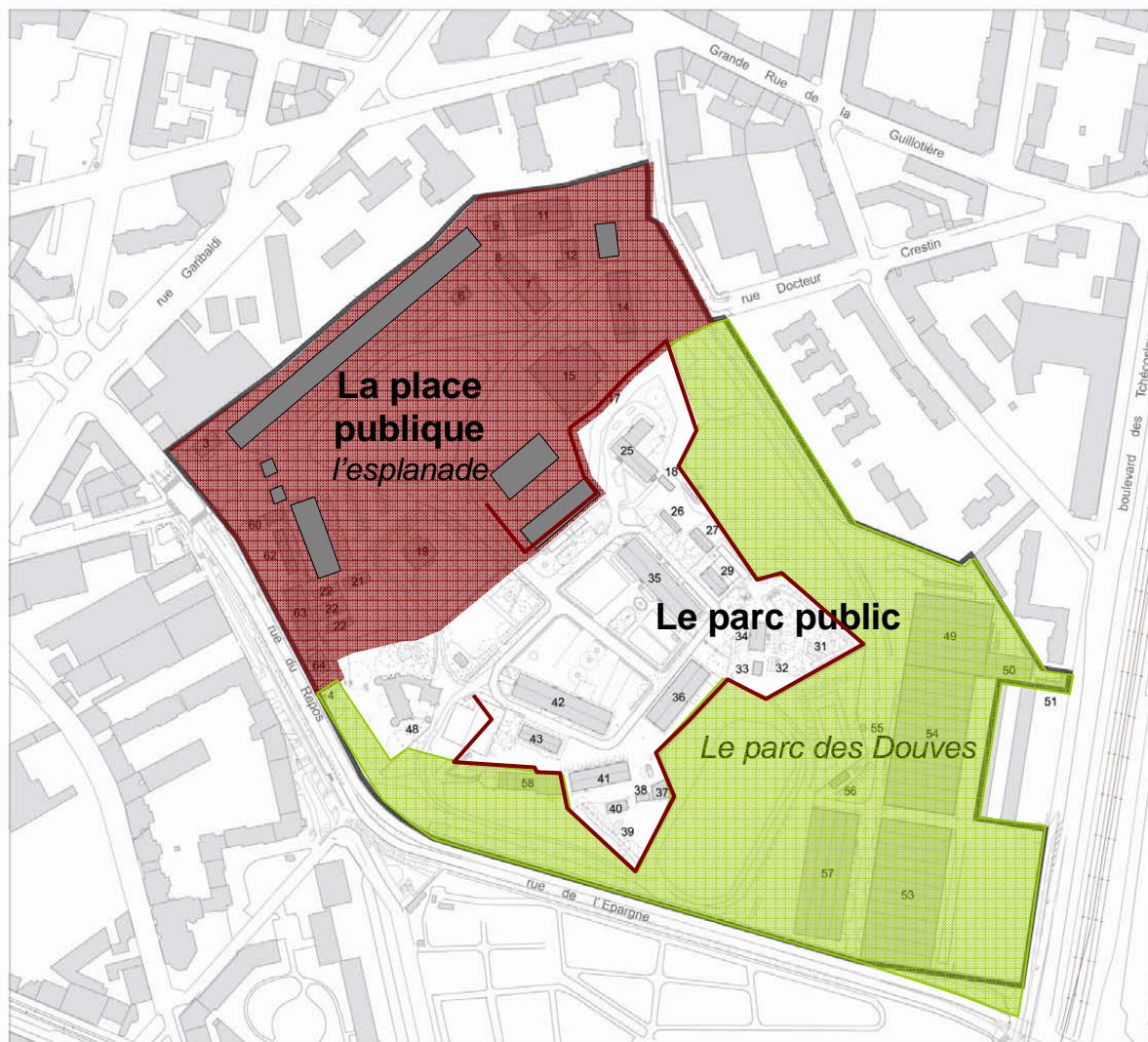
Phasage : état existant



De Juillet 2009 à fin 2011 : ouverture anticipée de l'esplanade

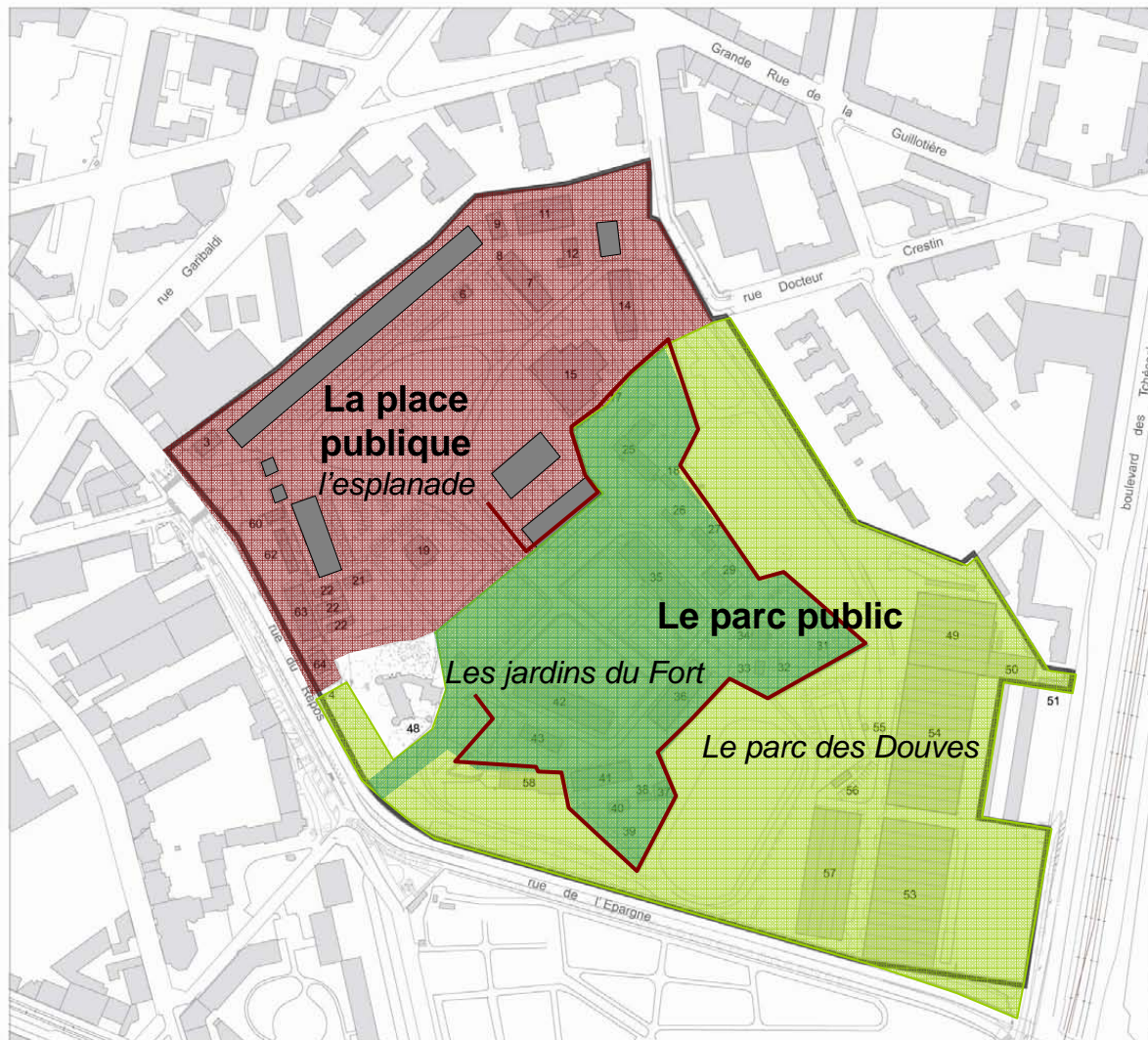
Fin 2011 : fermeture de l'esplanade pour permettre les démolitions





Travaux d'aménagement de juin 2012 à juin 2013

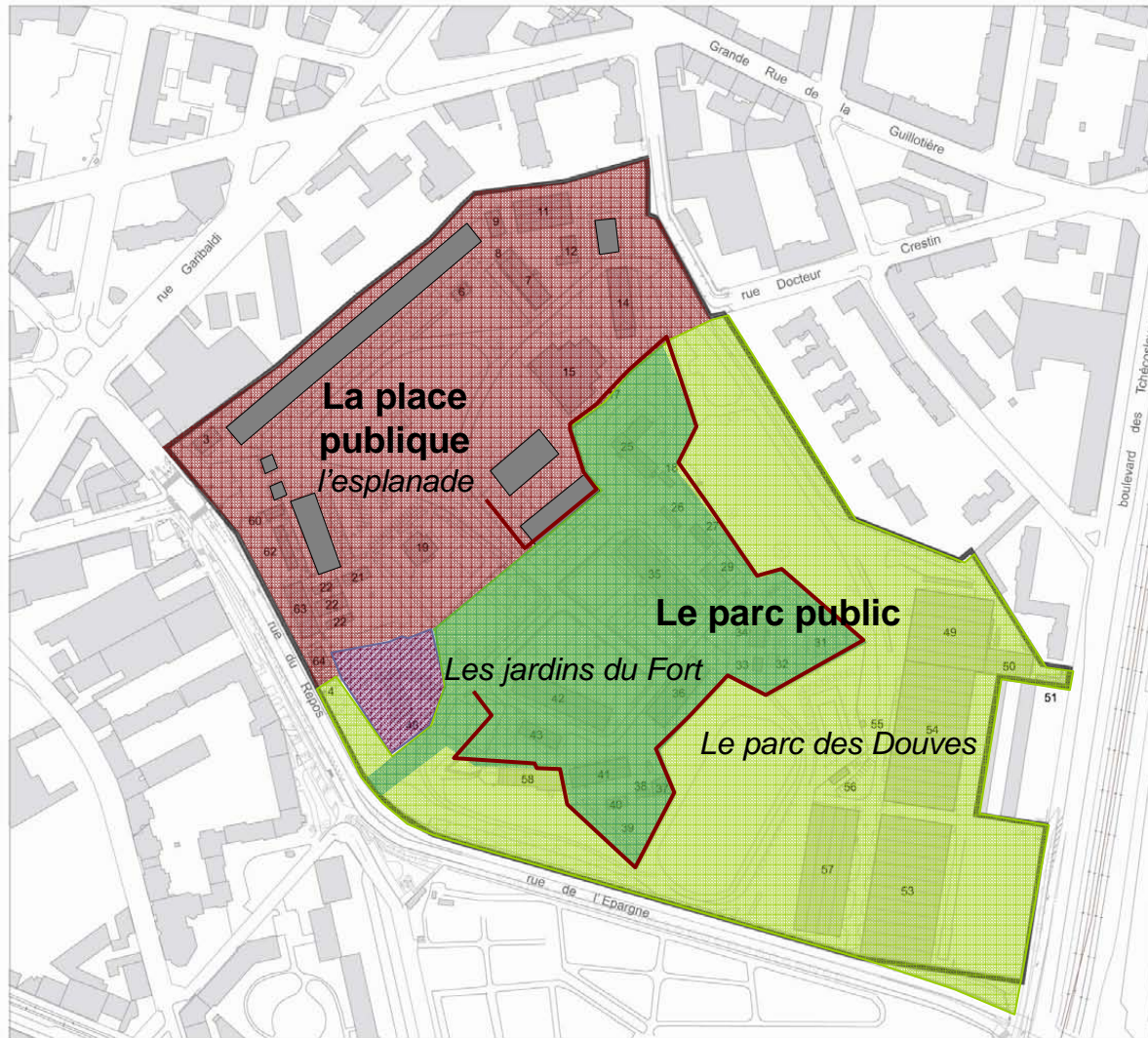
*Livraison des douves et
de l'esplanade pour juin
2013*



Travaux d'aménagement du fort

Démolitions 2013

*Travaux d'aménagement
2014*



Travaux d'aménagement des abords du château - 2015

PLANNING

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| 1. Consultation des concepteurs : | Février 2010 – Décembre 2010 |
| 2. Délibération du conseil de communauté :
=> Délibération de la ville de Lyon pour CMOU | Automne 2010 |
| 3. Conception du parc :
Etudes préliminaires
Avant projet
Projet
DCE ... | Janvier – novembre 2011 |
| Concertation sur le projet : | Mars 2011-Juin 2011 |
| 4. Délibération du conseil de communauté :
Approbation du projet et lancement des marchés de travaux | fin 2011 |
| 5. Travaux préalables à l'aménagement :
Libération des bâtiments occupés
Démolitions des bâtiments
Réseaux divers | mi 2011-2012 |
| 6. Consultation des entreprises : | fin 2011-mi 2012 |
| 7. Réalisation des travaux : | A partir de mi 2012 |



- Accueil
- Les précédentes étapes du projet
- Les orientations programmatiques retenues
- Les prochaines étapes de la concertation
- **Clôture**

